



MUSI2M

2023 - 2024

Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation

musicologie

---







**Tronc Commun [75.0]**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊗ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o Mémoire et accompagnement (30 crédits)**

○ LMUSI2891	Mémoire (première partie)		FR [q1+q2] [] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LMUSI2892	Mémoire (deuxième partie)		FR [q1+q2] [] [25 Crédits] 🌐		X
○ LMUSI2890	Séminaire d'accompagnement du mémoire		FR [q1+q2] [15h] [2 Crédits] 🌐	X	

**o Formation disciplinaire (45 crédits)**

○ LMUSI2450	Art et musique	Anne-Emmanuelle Ceulemans (supplée) Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LMUSI2460	Paléographie et langages de la musique ancienne	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LMUSI2470	Questions spéciales d'analyse musicale	Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X
○ LMUSI2852	Musiques sacrées	Fanch Thoraval (supplée) Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LMUSI2861	Séminaire de recherche historique en musicologie	Fanch Thoraval	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LMUSI2871	Esthétique et philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X
○ LMUSI2881	Questions spéciales d'histoire de la musique A	Christophe Pirene	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LMUSI2882	Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain	Christophe Pirene	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X
○ LMUSI2894	Séminaire de musicologie	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X

## Liste des finalités

A choisir parmi les finalités suivantes :

- > Finalité spécialisée : art et musique [ prog-2023-musi2m-lmusi706s ]
- > Finalité spécialisée : animation, gestion et musique [ prog-2023-musi2m-lmusi709s ]
- > Finalité spécialisée : musique-musicologie [ prog-2023-musi2m-lmusi712s ]
- > Finalité spécialisée : interuniversitaire en musicologie historique et systématique [ prog-2023-musi2m-lmusi713s ]

## Finalité spécialisée : art et musique [30.0]

Cette finalité est axée principalement sur l'histoire de l'art, tout en proposant aux étudiants un choix de cours qui leur permet d'établir des ponts entre la musique, les arts visuels et d'autres disciplines culturelles.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir parmi :

Bloc  
annuel

1 2

### Contenu:

#### ⌘ Stages et pratiques disciplinaires

LMUSI2895	Stages et pratiques disciplinaires (musicologie)	Anne-Emmanuelle Ceulemans Christophe Pirenne Fanch Thoraval Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [200h] [10 Crédits] 🌐	X	X
-----------	--	---	----------------------------------	---	---

De 20 à 30 crédits à choisir parmi :





## Finalité spécialisée : animation, gestion et musique [30.0]

Cette finalité propose aux étudiants une formation axée sur les métiers de la musique. Gestion, critique, animation musicale sont les points forts de cette finalité organisée en collaboration avec l'Ecole de communication de l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir parmi :

Bloc  
annuel

1 2

## Finalité spécialisée : musique-musicologie [30.0]

Cette finalité offre aux étudiants la possibilité de poursuivre des études pratiques en musique qu'elles soient de l'ordre de l'interprétation (instrument, chant) ou de l'écriture (composition, analyse, etc.). Cette finalité est organisée en collaboration avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie).

Remarque : Ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir parmi :

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

#### ✘ Stages et pratiques disciplinaires



## Finalité spécialisée : interuniversitaire en musicologie historique et systématique [30.0]

Cette finalité est organisée en collaboration avec l'Université de Liège et l'Université libre de Bruxelles.

Remarque : Ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

#### ⊗ Stages et pratiques disciplinaires

LMUSI2899	Stages et pratiques disciplinaires	Anne-Emmanuelle Ceulemans Christophe Pirenne Fanch Thoraval Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [200h] [10 Crédits] 🌐	X	X
-----------	------------------------------------	---	----------------------------------	---	---

#### o Cours de l'ULiège

L'étudiant choisit de 10 à 15 crédits parmi

EMUSI5003	Répertoire, interprétation, discographie (ULiège)		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
EMUSI5004	Questions d'histoire des musiques populaires (ULiège)		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
EMUSI5005	Séminaire d'histoire de la musique - Musiques et arts de la scène (ULiège)		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
EMUSI5008	Introduction à l'histoire de la théorie musicale (ULiège)		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
EMUSI5009	Questions d'histoire de la théorie musicale (ULiège)		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

#### o Cours de l'ULB

L'étudiant choisit 10 à 15 crédits parmi

EMUSI5302	Séminaire : Musique ancienne (XVe-XVIIIe siècles) (ULB) Prérequis : Lecture du solfège		FR [q2] [36h] [10 Cr. lits] 🌐	X	X
EMUSI5303	Patrimoine musical belge (ULB)		FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐	X	X
EMUSI5304	Questions d'histoire comparée des arts en Europe (Temps modernes) (ULB) Prérequis : Formation en philo et lettres		FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐	X	X
EMUSI5306	Séminaire d'histoire culturelle de la musique (Epoque contemporaine) (ULB)		FR [q2] [36h] [10 Crédits] 🌐	X	X

#### ⊗ Autre cours

L'étudiant choisit tout autre cours du programme de l'Université libre de Bruxelles ou de l'Université de Liège, après accord du secrétaire de jury et du titulaire du cours concerné.



**Option en animation et médiation [15.0]**

Cette option propose aux étudiants une formation à la médiation muséale, aux problèmes de communication et de gestion de la culture.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

✂ LHAGI2500	Muséographie : Aspects organisationnels	Joël Roucloux	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LHAGI2540	Muséologie : enjeux actuels	Joël Roucloux	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LHAGI2550	Médiation muséale et patrimoniale	François Maheu	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
✂ LHAGI2560	Séminaire de méthodologie de la médiation muséale et patrimoniale		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐	X	X

## Option en culture et communication [15.0]

---

Cette option vise à approfondir la réflexion dans les domaines de la culture, des médias, des loisirs, de l'industrie et de la communication qui leur sont associés.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

---



### Option en arts de la scène et du spectacle [15.0]

---

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les arts de la scène et du spectacle, ce qui leur permettra d'approfondir leur connaissance des domaines de l'opéra, de la tragédie lyrique et du spectacle, par l'étude de leurs composantes extra-musicales (scénographie, esthétique, approche comparée, histoire de la mise en scène, etc.).

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024

⊘ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante

■ Activité 8 TJ ET q 1 0 0 1 481.8diants une formation axée sur les arts de la scène et du spectacle, ce qui leur permettra d'approfondir

---





### ***Cours au choix [15.0]***

---

Ce module permet à l'étudiant de se constituer un programme personnel en fonction de son projet de formation propre, avec l'accord du promoteur, en accord avec le secrétaire du jury. L'étudiant s'assurera auprès du et l'otr (9y77S0:-esi(s) qu1d /F3 9 0 F3 7 étu9cord)) TJ 1 0 0 -53.23

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

---

***Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.***

### **Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?**

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

### **À qui s'adresse-t-il ?**

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

---

✂ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LMUSI1511	Arts et civilisations : histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LARKE1120	Iconographie et iconologie	Marco Cavalieri Jean-Marie Guillouët (supplée Ralph Dekoninck)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

## o Musicologie

✂ LMUSI1100	Musicologie : méthodes scientifiques et travaux	Roland Scheiff (supplée Brigitte Van Wymeersch) Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
✂ LMUSI1120	Analyse musicale et théorie. Fondements	Roland Scheiff (supplée Brigitte Van Wymeersch) Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
✂ LMUSI1130	Campus concert	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [7.5h] [5 Crédits] 🌐
✂ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
✂ LMUSI1520	Organologie (partie historique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly
✂ LMUSI1521	Organologie (partie systématique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly
✂ LMUSI1551	Socio-anthropologie de la musique et exercices	Christophe Pirene	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
✂ LMUSI1552	Philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
✂ LMUSI1553	Ethnomusicologie et musiques traditionnelles et exercices	Christophe Pirene	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LMUSI1554	Histoire de la musique pop-rock	Christophe Pirene	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LMUSI1555	Histoire de la musique du romao de la musiqq 1 0 0 1 73.283.989 344.161011   282.463989 358.161011   71.865997 358.16101u XXe4		

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## MUSI2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2<sup>e</sup> cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2<sup>e</sup> cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

### Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française de **niveau B1** du [Cadre européen commun de référence](#).

3° Faire état d'une **expérience pratique en musique et/ou en musicologie** acquise antérieurement à l'entrée en master ([Mineure en musicologie](#), [Certificat universitaire en musicologie \(fondements\)](#), [Certificat universitaire en musicologie \(approfondissement\)](#)), participation aux activités d'un conservatoire de musique, cours d'histoire de la musique, de méthodologie, etc., suivis en académie ou en Ecoles supérieures en Art ([Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie](#), Conservatoire royal de Musique, etc.).

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

### Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>			
<a href="#">Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a>		Accès direct	
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la <a href="#">Mineure en musicologie</a></li> <li>• le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a></li> <li>• le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a></li> </ul>	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la <a href="#">Mineure en musicologie</a></li> <li>• le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a></li> <li>• le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a></li> </ul>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par

l'étudiant·e afin d'obtenir sa  
décision.

Tout bachelier

Accès sur dossier

En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir [Accès sur dossier](#))

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Toute licence		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Masters</b>			
<a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a>		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )  La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.
<a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, deuxième finalité</a>		Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du <a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
Autre master	S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 :		



## PÉDAGOGIE

---

Le master 120 propose une pédagogie originale et dynamique : les liens avec l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles et la haute école IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) nous permettent de développer une offre unique en Communauté française, axée sur une professionnalisation des compétences et des savoirs acquis durant le premier cycle, et ce, en fonction du profil de l'étudiant.

A côté d'une solide formation universitaire en musicologie, ce programme s'appuie sur les ressources d'une pédagogie active qui forme l'étudiant à la pratique des métiers de la musique, notamment par le biais des stages (liens avec divers organismes culturels belges : Théâtre royal de la Monnaie, asbl Flagey, Festival Ars Musica, Maison de la musique de Bruxelles, MIM [Musée des Instruments de Musique], etc.), mais aussi des contacts avec les milieux culturels et musicaux.

En outre, l'étudiant est invité à réaliser de nombreuses activités sur le terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, journées d'études..) qui le mettent en relation directe avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés. Ces activités font l'objet d'évaluations continues et régulières.

Ce master opte pour un modèle d'enseignement dans lequel les cours magistraux sont accompagnés d'un portefeuille de lectures obligatoires. Corrélativement, le professeur/promoteur de mémoire/directeur de recherches prend également le rôle de tuteur permettant un suivi intensif et personnalisé de l'étudiant.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Les étudiants du programme de [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études**

5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

### 1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

### 2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Ce programme de master n'offre pas de finalité didactique et ne conduit pas à l'obtention de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS).

Pour l'obtention du titre d'agrégé, l'étudiant accèdera au [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) à finalité didactique et bénéficiera d'une valorisation de crédits pour certains cours disciplinaires (voir les [conditions d'admission](#)). Son programme de formation comprendra le mémoire (de 15 à 30 crédits), la finalité didactique (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation (maximum 30 crédits).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>)
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

### 3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120**

